

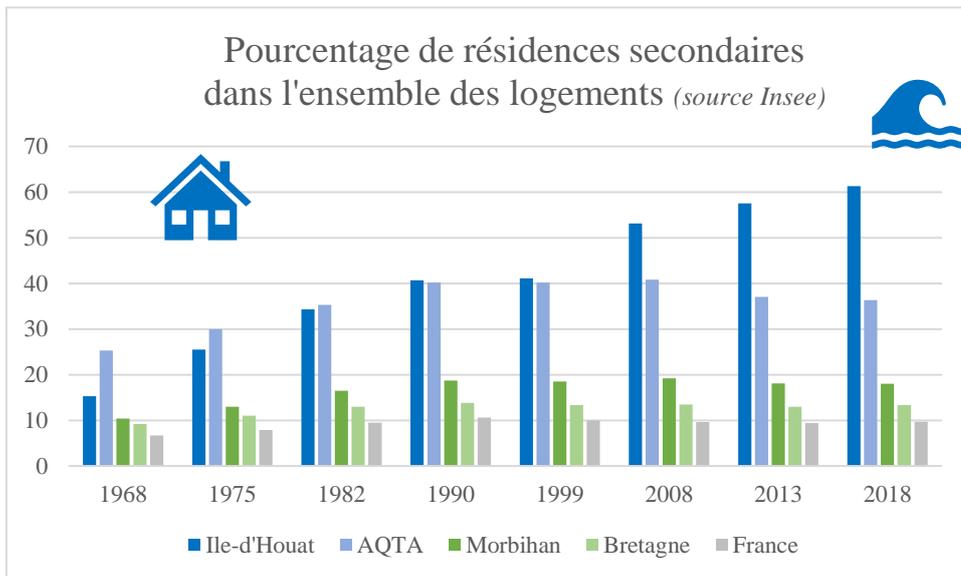
COMMUNE D'ÎLE-D'HOUAT

Une volonté de maintenir l'attractivité malgré l'isolement et la baisse du nombre de résidents permanents

Pour lutter contre l'isolement géographique, la commune a rejoint la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA). Bien que devant traiter de nombreux sujets avec des ressources limitées, la commune cherche à maintenir son attractivité alors que sa population résidente décroît rapidement, que le nombre de résidences secondaires progresse et que les marges de manœuvre sont réduites.

Le principal enjeu de la commune : pouvoir concilier attractivité touristique et maintien des habitants sur l'île

De taille modeste (3 km sur 1,5 km), située au large du Morbihan entre la presqu'île de Quiberon et Belle-Île-en-Mer, l'île accueille une population permanente de 224 habitants. Elle bénéficie d'une attractivité touristique estivale du fait notamment de son espace naturel préservé. Si la population résidente a baissé de 20 % entre 2008 et 2018, la part des résidences secondaires est passée de 53 à 61 % sur la même période.



Si la population résidente a baissé de 20 % entre 2008 et 2018, la part des résidences secondaires est passée de 53 à 61 % sur la même période.



Houat est confrontée aux contraintes et spécificités de la vie insulaire : majorité de résidences secondaires, foncier rare et onéreux, coût de la vie et difficulté à faire intervenir des entreprises notamment de bâtiment, impossibilité de travailler au quotidien sur le continent.

Pour y répondre, la commune propose des services publics atypiques : service de transport de personnes et de marchandises, achat et revente de carburant et de combustible, location de logements et de gîtes. Si la délivrance de ces services ne pose pas de difficulté de principe, certaines modalités juridiques, comptables et financières de leur fonctionnement devront être revues.



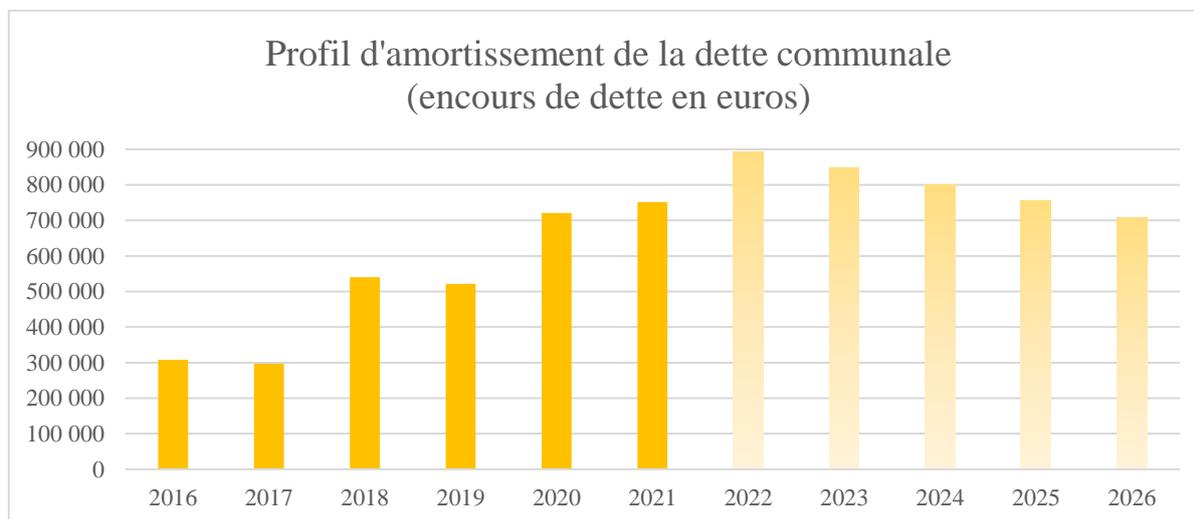
Depuis 2014, la commune a par ailleurs mené une politique foncière et immobilière volontariste. Elle a sécurisé la propriété foncière de l'île, historiquement très morcelée, et a révisé le plan local d'urbanisme, ce qui a eu pour effet de fiabiliser les demandes d'autorisations d'urbanisme. Elle est également intervenue pour favoriser le logement à l'année de familles et de jeunes actifs. Cette politique commence à porter ses fruits, l'effectif de l'école devant passer de 8 à 13 élèves à la rentrée 2022.

La commune souhaite désormais investir pour assurer le maintien d'activités économiques sur l'île, en rachetant le plus grand hôtel de l'île afin de l'ouvrir à l'année et en soutenant l'installation d'un nouveau boulanger.

Par ailleurs, la gestion des déchets reste très perfectible. Ainsi certains dépôts sauvages se sont accumulés à proximité de la déchetterie communale qu'il convient de traiter conformément à la réglementation. Pour prévenir la reconstitution de ces dépôts, la chambre a recommandé d'inclure dans les marchés publics l'obligation pour les entreprises de rapatrier sur le continent leurs déchets de chantier.

Les marges de manœuvre financières réduites imposent un pilotage rigoureux pour assumer les projets d'investissement prévus d'ici 2026

Si la situation financière de la commune n'inspirait pas d'inquiétudes au vu des comptes 2021, elle a mobilisé ses marges de manœuvre en endettement et en trésorerie pour financer sa politique d'investissement dans l'immobilier.



Aussi, la chambre souligne que la commune ne pourra assumer les projets d'investissements prévus d'ici à 2026 qu'à condition de pérenniser les équilibres financiers enregistrés en 2021 et d'obtenir un très haut niveau de subventions, proche du plafond légal de 80 %.